

LA VILLE EN CHANTIER OU LA MARCHÉ ENTRAVÉE: *VERS UNE PERCEPTION RENOUVELÉE DE L'URBANISME ORIENTAL ROMAIN*

Laurent Tholbecq

33

Phénomène de mode ou renouvellement réel des problématiques, les études explorant le rapport entre marche et espace urbain dans l'Antiquité se sont multipliées ces dernières années. Le superbe ouvrage publié en 2006 par Brice Gruet, *La rue à Rome, miroir de la ville. Entre l'émotion et la norme*, s'inscrit parfaitement dans cette perspective. B. Gruet y déploie, par touches successives et dans la durée, une analyse multiscalair du cadre urbain romain – entendez de la ville de Rome – et de ses perceptions. Le colloque de Poitiers, «La rue dans l'Antiquité», publié fin 2008, se place plus résolument du côté de l'archéologie et confronte les acquis de fouilles urbaines effectuées dans l'ensemble du bassin méditerranéen (Gruet, 2006; Ballet et al., 2008) au poids des synthèses désormais classiques relatives à l'urbanisme antique – on pense en particulier dans le domaine francophone aux travaux de Roland Martin, Marie-Christine Hellmann et Pierre Gros. Signe qu'un renouvellement des perspectives est effectivement en cours, deux ouvrages ont été publiés sur le thème en anglais entre la tenue du présent colloque et la publication de ses actes (Lawrence et al. 2011; O'Sullivan, 2011).

Je vous propose pour ma part d'explorer la relation communément supposée entre le portique et le marcheur ou, en d'autres termes, d'examiner si le portique constitue effectivement l'espace privilégié de la marche urbaine, et ce, à travers un parcours en trois temps: le premier interrogera la conception de la marche (*ambulatio*) chez les auteurs latins d'époque impériale; on tentera d'identifier ce qu'ils nous indiquent du rapport

entretenu par les Anciens entre marche et espace urbain. Dans un deuxième temps, on tentera de rendre compte d'un certain nombre de données livrées par l'archéologie et l'épigraphie qui permettent de réévaluer notre conception de la rue à portiques comme programme architectural unitaire: financée dans la durée et par différents acteurs de la cité, la rue se présente en réalité pour plusieurs générations de citoyens comme un espace fragmenté, incomplet, inachevé. Enfin, on reviendra sur un phénomène identifié de longue date dans les villes orientales par Jean Sauvaget, à savoir l'envahissement progressif des espaces de circulation par des infrastructures temporaires et leur tendance à se pérenniser. Si le phénomène est attesté par l'archéologie, il est plus ancien que ne le postulait J. Sauvaget et ne doit rien à un supposé effondrement de l'autorité centrale. Au terme de l'enquête, se dessine une image singulièrement complexifiée de la rue à portiques, laquelle ne peut être réduite aux restitutions uniformisantes du relevé topographique et, partant, de la littérature scientifique¹.

1

Pour ces deux derniers aspects, on renverra désormais aux travaux fondateurs de Catherine Saliou et aux observations de Jacques Seigne à propos de l'urbanisme de Gerasa de la Décropole.

MARCHE ET ESPACE URBAIN

Tournons-nous tout d'abord vers les textes. Ce ne sont certes là que bribes et fragments, mais certains paraissent instructifs. On le sait, les rares descriptions de la rue romaine chez les satiristes latins en renvoient une image particulièrement négative: si la ville présente des agréments (*amoenitas urbiium*), elle est aussi rendue invivable par l'envahissement de ses rues par la foule (*turba*) et la circulation. Nous connaissons tous les célèbres récriminations d'un Martial ou d'un Juvénal (*Sat.*, III, l. 257-260). La rue est bruyante, tant du fait des cris des passants et des vendeurs ambulants (Martial, *Ep.*, I, 41; Bustany et al. 2001: 202; Gruet, 2006: 194-202), que du bruit engendré par les roues des chariots et les activités artisanales (Martial, *Ep.*, IV, 64; XII, 57); la rue est inquiétante, elle est l'espace des quémandeurs et des sans-abri (Juvénal, *Sat.*, V, l. 8-9)². Le *Digeste*, une compilation de textes juridiques publiée peu après 530 de notre ère, signale de son côté des accidents de circulation, à toutes époques: un individu piétiné par des mules qui s'emballent, un autre écrasé par un chariot, un troisième tué dans un char trop rapide (Gruet, 2006: 183-232). Ces difficultés avaient conduit les autorités à interdire à Rome dès la fin de l'époque républicaine la circulation diurne des charrois, à l'exception cependant de ceux des entrepreneurs chargés de constructions publiques (mais non privées!), lesquels étaient autorisés à transporter de jour tant les matériaux de construction que les déblais de destruction³; les véhicules utilitaires circulent donc la nuit tandis que piétons, cavaliers, chaises à porteurs et litières se partagent les rues de la

2

«N'y a-t-il donc plus de place libre sur les quais? sur les ponts? plus un méchant bout de natte?», trad. P. de Labriolle et Fr. Villeneuve.

3

Table d'Héraclée (*CIL I²*, 593) qui stipule en outre qu'à certaines dates, les véhicules en rapport avec la religion, les processions ou les triomphes sont autorisés.

ville le jour. Ce sont là des lieux communs et sans doute la rue ne se réduit-elle pas à cet espace hostile: la ville est habitée par un monde de bruits, de couleurs et d'odeurs, mauvaises ou bonnes (caniveaux, égouts, ateliers, cuisines, étals...). On s'y bouscule certes, mais cela signifie aussi qu'on s'y croise, y converse, y échange, y joue, s'y détend, ce dont témoigne au début du VI^e siècle la bordure d'une célèbre mosaïque découverte dans une villa de Yakto, banlieue huppée d'Antioche de Syrie⁴.

Mais qu'en est-il de la marche? Un coup d'œil aux occurrences du mot *ambulatio* dans la littérature latine permet d'orienter la recherche. La question est au premier chef abordée dans le traité *De medicina* de Celse (Aulus Cornelius Celsus), seule œuvre qui nous soit parvenue de cet encyclopédiste contemporain d'Auguste (Serbat, 1995). L'ouvrage traite dans l'ordre des trois grandes catégories de la médecine grecque: la diététique, la pharmaceutique et la chirurgie. La marche apparaît d'emblée dès les premiers paragraphes du premier livre qui traitent de la *diététique* – è *daietètikè* [technè], en grec dans le texte latin –, définie dans la préface comme étant la partie de la médecine qui « soigne les maladies par le régime »: « les exercices appropriés sont la lecture à haute voix, les armes, la balle, la course et la marche »⁵. Ce qui nous intéresse ici, c'est le cadre dans lequel s'inscrit cette promenade: « La marche est plus profitable si elle ne se fait pas en terrain absolument plat, car montée et descente donnent au corps plus de mouvement, avec une certaine variété, à moins cependant qu'on ne soit d'une grande faiblesse physique. » Et surtout, Celse nous dit ceci: « Il vaut mieux d'autre part marcher à l'air libre que sous un portique, au soleil qu'à l'ombre – si la tête le supporte –, à l'ombre de murs ou de feuillages plutôt qu'à celle d'un toit; il vaut mieux marcher en ligne droite qu'en tournant. » Faites du sport, nous dit en substance Celse, et pour cela, allez au grand air et évitez les portiques couverts (Gourévitch, 1982).

L'*ambulatio* prend donc ici une place majeure: elle joue un rôle important dans la médecine préventive mais également dans la médecine curative, puisqu'elle réapparaît comme compagnon privilégié de la convalescence, Celse dénombrant les circonstances dans lesquelles la marche favorise le rétablissement. Ajoutons, sans entrer dans le détail, que la thérapie peut prendre la forme de la *gestatio* (de *gero*, porter), qui est en réalité une promenade passive en litière, en chaise à porteurs, en bateau, etc. Il s'agit là de balancer ou de secouer le patient, le mouvement permettant, suivant la théorie atomiste, de dégager les voies obstruées; faute de moyen, la *gestatio* peut également se pratiquer sur un lit suspendu ou dans son lit, pourvu que l'on place « une cale sous l'un des pieds du lit pour pouvoir lui imprimer à la main un mouvement de va-et-vient »⁶!

4

Levi, 1947: 323-245, fig. 136 et Pl. LXXV-LXXX. En écho à la description par Libanios des portiques d'Antioche comme lieu de sociabilité: *Antiochikos*, 212-215.

5

De med., I.2.6, idée reprise en I.8.1 dans le cadre d'une cure: « Mais si l'on souffre de l'estomac, il faut lire à voix haute et distincte, et marcher après la lecture [...] »

6

Celse, *De med.*, II, 15, 3-4; sur les vertus du mouvement: Sénèque, *Ep*, 55, 1-2.

Celse n'invente rien: lorsqu'il recommande aux citoyens la marche, il s'inscrit dans la tradition hippocratique qui classe cette activité parmi les exercices dits « naturels », au même titre que la mise en œuvre des sens et de la voix – d'où sa recommandation de parler à haute voix –, et ce, par opposition aux exercices dits « violents » (comme la boxe par exemple) (André, 2006: 345-356). En revanche, Celse apporte une nouveauté en ce qu'il paraît opposer de manière nette promenade sous portique à promenade en plein air, dichotomie implicitement présente chez d'autres auteurs et traduite par les expressions *tecta ambulatio* (sous un toit, par exemple chez Cicéron) et *subdialis inambulatio* (à découvert, en plein air, chez Pline l'Ancien)⁷.

Une lecture attentive de Vitruve permet de comprendre cette distinction: parfait contemporain de Celse, Vitruve distingue en effet très clairement dans son traité d'architecture la *porticus* – le portique (40 occurrences) de l'*ambulatio* – le promenoir, la promenade (24 occurrences): le portique est une galerie couverte, limitée sur l'un de ses longs côtés au moins par une colonnade. Il désigne un aménagement d'espace public (place, parc de gymnase...) ou privé (péristyle de maison)⁸. De son côté, l'*ambulatio* désigne techniquement l'espace du temple situé entre la *cella* et, lorsqu'elle existe, la colonnade périphérique (Vitruve, *De l'architecture*, III, 2, 5; III, 3, 3; III, 3, 6; III, 3, 8; Ginouvès, 1998: 179), mais plus généralement une allée piétonne destinée à la promenade, en plein air, généralement arborée, un espace planté linéaire donc, distinct du parc ou du jardin (V, 9, 5; 11, 4-5 et commentaire: 305-306). *Porticus* et *ambulatio* désignent ainsi deux espaces différents, à l'exception peut-être d'une occurrence ambiguë, où l'*ambulatio*, décorée de paysages peints, est sans doute un portique (VII, 5, 2). En réalité, Vitruve réunit plusieurs fois les deux termes en un binôme dans lequel le promenoir est soit la galerie supérieure d'un portique à deux étages (V, 1, 1; V, 9, 2), soit l'espace planté qui est intégré dans une zone limitée par des portiques (p. ex., à proximité d'un monument public comme un théâtre, l'association entre jardin et théâtre étant bien documentée) (V, 9, 1). En d'autres termes, cet espace de promenade, enclos dans des portiques, est bel et bien urbain puisqu'associé à une infrastructure publique⁹. Cette opposition entre promenade en espace fermé ou en plein air peut également être perçue en filigrane chez Cicéron qui, dans le *De Fato* feint de la même manière d'opposer le Portique de Pompée (fermé) au Champ de Mars (ouvert)¹⁰. Tout comme Celse, Vitruve insiste sur les bénéfices de la promenade dans ces *ambulationes*: « Quant à l'espace découvert s'étendant entre les portiques, il paraît nécessaire de l'orner de plantations. En effet, les promenades à l'air libre sont très salubres, en premier lieu pour les yeux, car des plantations émanent un air allégé et affiné qui, grâce au mouvement que se donne le corps, inonde et aiguise le regard [...] » (V, 9, 5). Revenant sur la recommandation de Celse,

7

Cicéron, *Ad. Att.*, XIII, 29, 2: « [...] à cette fin, il faudra construire une promenade couverte (*ambulatium*) qui fait défaut. »; Pline H.N., XIV, 11: « [...] un seul pied de vigne, dans les portiques de Livie à Rome, ombrage de ses tonnelles les promenades de plein air [...] ».

8

(Saliou, 2009). Voir par exemple en V, 9, 1, et le remarquable commentaire p. 281-287 (Ginouvès, 1998: 74).

9

Vitruve, *De l'architecture*, Livre VI, Paris, Belles Lettres, 2004; en particulier VI, 5, 2, et le commentaire de L. Callebaut, p. 183.

10

Cicéron, *De Fato* (IV, 8). Le binôme *ambulatio* / *porticus* apparaît également en contexte privé, par exemple chez Plaute, qui ironise sur la démesure d'un vieil homme enrichi qui souhaite agrandir sa maison et « y bâtir un gynécée, ainsi que des bains et puis un promenoir et un portique »; Plaute, *Mostellaria*, acte 4, scène 3.

on se demandera par conséquent si, en définitive, l'auteur du *De medicina* ne vise pas implicitement l'entraînement en gymnase, pratiqué sous portique, au profit d'activités physiques plus « naturelles ».

Ajoutons enfin qu'en étudiant de plus près les occurrences du terme *ambulatio*, et en élargissant un peu plus le point de vue, on est tenté de distinguer une double conception de la promenade, l'une thérapeutique ou hygiénique et l'autre sociale, car il est en effet une promenade qui n'est pas une promenade de santé, mais une promenade discursive: l'*ambulatio* est étroitement associée à l'orateur et il suffit de relire Cicéron pour s'en convaincre, puisque les lieux mêmes dans lesquels prennent place ces conversations entre amis sont désignés comme *ambulationes*¹¹.

11

Par exemple, Cicéron, *Tusculanes* IV, 4 (in *inferiorem ambulationem*).

DU CONCEPT À LA RÉALISATION: DURÉE, FRAGMENTATION, INACHÈVEMENT

Voilà qui recadre donc la recommandation de Celse: préférez pour vos promenades les allées plantées aux portiques. Précisons qu'il ne s'agit pas ici de la rue à portiques (la *via portica*), laquelle est peu présente à Rome et n'apparaît dans les textes qu'une à deux générations plus tard, à la faveur des reconstructions néroniennes postérieures à l'incendie de 64 (Bejor, 1999: 12). Il ne s'agit là du reste pas non plus d'une rue à portiques à proprement parler, mais d'un « dispositif nouveau » (*forma nova*), situé devant les bâtiments publics ou privés, et du sommet duquel – Suétone utilise le terme *solarium* c.-à-d. le toit en terrasse – on pouvait combattre les incendies (Suétone, *Vie de Néron*, 16).

12

Josèphe, Bell. 1.425; *Antiqu.* XVI.148.; Malalas, *Chronogr.*, IX, 17. La date de 20 av. J.-C. permettrait cependant de concilier les deux sources: Balty, 1994: 97-98.

13

Sondages III. 19-M, cote 83,92 m et V, 16.P, cote 85 m: Lassus, 1972: 34-34, 78-90 et 143. Les sondages ont été réalisés à l'est de la voie moderne reprenant le tracé de la rue antique et située au-dessus de son portique ouest; la rue antique est donc restituée par symétrie, sur la base des seuls sondages effectués côté est.

14

Strabon et Malalas indiquent qu'Antiochos IV Épiphane fonda un nouveau quartier éponyme à la ville de Séleukos: Strabon, *Géogr.*, XVI, 2, 4; Malalas, *Chronogr.*, VIII, 22.

Le lieu et la date d'apparition de la rue à portiques restent en effet sujets à controverse. Suivant le témoignage de Josèphe, ce programme édititaire est attesté pour la première fois à Antioche sous Auguste et poursuivi sous Tibère, si on suit à la lettre les informations livrées au VI^e siècle par Malalas¹². Les fouilles menées entre 1934 et 1938 par Jean Lassus en deux points de l'axe majeur de la ville confirment l'existence de cette rue à portiques d'époque romaine et de ses boutiques associées¹³. Une quarantaine de centimètres plus bas apparaissaient les vestiges d'une autre rue dallée, bordée d'un trottoir et de boutiques, rapprochée d'une phase édititaire attribuée à Antiochos IV Épiphane (175-163) sur la base de sources littéraires¹⁴. Constatant la présence d'un caniveau destiné à évacuer les eaux et sur la base d'un bloc bien fondé présentant une dépression circulaire de 30 cm x 8 cm sans doute destiné à recevoir un support, J. Lassus proposait de restituer en façade de ces boutiques d'époque hellénistique un portique de bois, solution très satisfaisante et qui

rend quelque peu caduque la question de l'origine de la rue à portiques... (Lassus, 1976: 177). Sans entrer dans un débat qui mériterait plus de développements que ces pages ne le permettent, si certains chercheurs comme J.J. Coulton, Er. Will ou G. Bejor considèrent que les portiques d'Antioche ont constitué un prototype, d'autres sont, comme J. Ch. Balty, enclins à penser que de telles rues à portiques en dur ont pu exister dans diverses fondations orientales dès l'époque hellénistique. En témoignerait par exemple le portique *extra muros* découvert à proximité de la porte nord d'Apamée de Syrie. Ce portique à deux étages, reconnu sur plus de 70 mètres *extra muros* et érigé à la fin du II^e s. av. n.è. ou, au plus tard, au début du I^{er} siècle av. n.è., aurait constitué le portique occidental d'une rue tardo-hellénistique légèrement désaxée par rapport à la dorsale majeure de la cité. La présence en remploi, dans plusieurs bâtiments d'époque impériale situés dans la ville, de chapiteaux doriques similaires à ceux identifiés dans ce portique d'époque hellénistique¹⁵, témoignerait de l'existence d'un programme urbanistique de grande échelle incluant des portiques *intra muros* (Balty, 1994: 77-10). Si cette découverte ouvre effectivement de belles perspectives, elle ne peut, à ce stade des recherches, être tenue pour probante: on ne peut exclure en effet l'existence d'une *stoa* à caractère commercial isolée construite *extra muros* près de la porte de ville et, serait-elle effectivement dédoublée, la réutilisation de ses matériaux de manière disséminée dans la ville ne signifie rien en soi. Seuls des sondages profonds pratiqués *intra muros* permettront de vérifier l'hypothèse, aussi séduisante soit-elle (Bejor, 1999: 18-21).

En réalité, toute cette question est liée à celle de la planification urbaine à grande échelle dans l'Antiquité et du respect d'un certain nombre de règles prêtées par les Modernes à ses concepteurs. Pour l'heure, on ne possède à ma connaissance aucun exemple de programme unitaire mettant en œuvre *plateae* (grandes rues) et portiques à grande échelle avant l'époque de Trajan. À l'inverse, les travaux les plus récents relatifs à l'urbanisme oriental mettent ce postulat en cause ou en tout cas le nuancent fortement. Les études architecturales systématiques de grands ensembles font défaut, mais deux sites – Palmyre et Gerasa – présentent un matériau épigraphique et archéologique suffisant pour amorcer une réflexion. Au terme de l'enquête, la rue à portiques se révèle être le fruit d'un lent processus de construction fait d'interruptions et d'inachèvements, sur lequel se superposent en outre les nécessaires entretiens et de nombreux épisodes de réparations; lorsqu'un programme unitaire est identifié, il résulte de l'intervention d'une autorité extérieure à la vie municipale, dotée de fonds quasi illimités et répondant à un événement exceptionnel.

15

(Coulton, 1976: 179); (Will, 1989: 242-244); (Bejor, 1999) et son compte rendu par J. Ch. Balty dans *RBP*, 80.1, 2002, p. 332-333.

Précisons tout d'abord que la majorité des rues de ces villes ne sont pas pourvues de portiques: à l'image de la médina arabe, elles présentent des murs aveugles qui protègent l'intimité de la maison

et de rares portes dérobées. La rue à portiques n'est qu'une exception à la règle générale, et un habillage spectaculaire d'axes privilégiés (Seigne, 2008). L'exemple de Palmyre réétudié en son temps par C. Saliou est particulièrement explicite: dans l'état actuel des connaissances, la rue principale de la ville d'époque impériale présentait quatre tronçons distincts dont la construction peut être datée par des inscriptions, *grosso modo*, d'ouest en est, entre le début du II^e siècle (v. 110) et le début du III^e siècle (v. 220). Mais si on entre dans le détail, à travers l'étude des dédicaces et du décor architectural, il apparaît que la construction de chacun de ces tronçons s'est étendue sur deux, trois, voire quatre générations (p. ex., entre 158 et 280 pour le segment C) (Saliou, 1996: 320). Ainsi, une étude de détail du segment central de la colonnade (segment B) a permis d'établir qu'il présentait des irrégularités significatives: pas moins de quatorze tronçons ont été identifiés, correspondant aux portiques des édifices construits sur les parcelles attenantes et réunis entre eux par des tronçons indépendants; ceci explique pourquoi les segments additionnés des portiques présentent des dissymétries et diverses variations constructives (entraxe, matériaux, finition, décor) (Ostrasz, 1969). Ce morcellement des projets urbanistiques, conçus de façon unitaire ou non, est le fruit des conditions de financement des travaux, conditions dont témoignent quelques rares sources littéraires (Dion de Pruse et Dion Chrysostome) (Saliou, 1996: 321-323). Les inscriptions palmyréniennes en témoignent elles aussi, puisqu'elles évoquent par exemple le financement de 1, 2, 6, 7 ou 8 colonnes (*idem*: 320, notes 18-22). D'autres signalent l'inachèvement des constructions, telle cette dédicace bilingue gréco-palmyrénienne datée de 219 et régulièrement commentée, émanant d'un individu qui achève par la pose d'une architrave et d'un toit la construction d'un portique de huit colonnes entreprise par son grand-père (*igls*, XVII-1, 96; Yon, 2012: 109-110, bibliographie et commentaires).

Sur la base de l'analyse du décor architectural, Marianne Tabaczec a cru pouvoir transposer le modèle de développement des portiques palmyréniens à Gerasa de la Décapole: les portiques les plus anciens (d'ordre ionique) auraient été construits au début du II^e siècle, à proximité de la porte nord et sur la place ovale, dans le secteur méridional de la ville; on aurait profité, dans la seconde moitié du siècle, de la construction d'édifices publics majeurs de la ville (temple d'Artémis, nymphée, *macellum*), pour ériger les segments centraux d'ordre corinthien, les tronçons manquants étant construits dans un troisième temps (Tabaczec, 2004: 209-221; Saliou, 2005: 113-130 et fig. 2). Jacques Seigne invite cependant à ne transposer ce modèle qu'avec prudence, constatant par exemple que la partie médiane du *cardo* a été élargie et que les portiques corinthiens y ont visiblement remplacé des portiques d'ordre ionique plus anciens; le remploi d'éléments d'ordre ionique dans le *decumanus* nord va dans le même sens et suggère la complétion du programme initial entrepris sur le *cardo*. On se demandera par conséquent si les destructions intervenues dans les années 135-140 et observées dans le sanctuaire de Zeus ne se sont pas étendues à d'autres

secteurs de la ville. On le voit, l'étude minutieuse des portiques reste là aussi à entreprendre et le schéma de développement identifié à Palmyre ne peut être appliqué sans réserve à Gerasa (Seigne, 2008: 176). Peut-être devrait-on du reste inverser le raisonnement et vérifier si les conditions de financement d'une vaste entreprise urbanistique étaient réunies sous Trajan. En tout état de cause, la mise en œuvre d'un tel programme pourrait avoir constitué une contrepartie impériale au rattachement mal vécu par les Geraséniens de leur cité au territoire de la *Provincia Arabia* nouvellement créée (Tholbecq, 2012).

On l'a vu, cette question du financement est parfaitement illustrée à Antioche, et plus encore à Apamée où deux phases édilitaires majeures interviennent après des séismes, ceux de 37 et probablement 47 si le rapprochement établi par J. Ch. Balty avec le séisme attesté à cette date à Samos est confirmé, et celui de 115 qui faillit coûter la vie à Trajan. Les premiers travaux ont été repérés çà et là dans la ville et expliquent l'adoption par la cité du nom de *Claudia Apamea*; les seconds, menés après le séisme de 115, sont documentés par la dédicace des thermes de L. Iulius Agrippa (Balty, 2000a; Khoury, s.d.). La surprise vient donc du constat que les grands programmes urbanistiques uniformes paraissent résulter de reconstructions menées à la suite de destructions radicales¹⁶. À Apamée toujours, l'axe majeur de la cité est reconstruit sous Justinien, après les séismes de 526 et 528, quatre siècles après l'entreprise similaire inaugurée dans les dernières années du règne de Trajan. Ceci étant, ces reconstructions successives interdisent d'apprécier le détail d'une mise en œuvre probablement plus complexe et moins homogène que ne le suggère ce scénario. Sans étude approfondie, elles ne nous permettent pas d'apprécier dans quelle mesure ces reconstructions n'ont pas occulté des tronçons de rue à portiques effectivement articulés sur des édifices érigés à dates diverses sur les parcelles adjacentes, ou des segments inachevés.

Certains programmes ont en effet été abandonnés: une rue palmyrénienne n'a ainsi été pourvue d'un portique que sur un de ses côtés; à Gerasa, les portiques n'ont de toute évidence jamais été couverts – l'arrière des entablements, limités aux architraves, ne possède le plus souvent pas de mortaises destinées à recevoir les poutres – et se présentaient dès lors non comme des portiques couverts mais comme des colonnades ouvertes... *subdialis* (Yegül, 1986: 178)! Ceci revient à dire que, durant des décennies, qui peuvent dépasser le siècle, la rue à portiques a pu être virtuelle et que, hier comme aujourd'hui, les rues de la ville constituent un chantier permanent.

16

Les portiques néroniens de Rome sont construits à la suite du grand incendie (*cf. supra*), et on pourrait multiplier les exemples: ainsi à Sardes, où le plus ancien portique d'Orient reconnu par l'archéologie a été reconstruit à la suite d'un séisme intervenu sous Tibère (Yegül, 1986:18-21).

L'ENVAHISSEMENT DES PORTIQUES: UNE TENDANCE NATURELLE ET RÉGULÉE

Dès lors que nous avons compris que la mise en œuvre de grands programmes urbanistiques unitaires paraît liée à des circonstances exceptionnelles,

il nous reste à aborder un dernier paradigme, identifié dans les années 1930 par l'orientaliste Jean Sauvaget. Dans un article fondateur, le savant orientaliste français constatait dans les villes médiévales levantines dont l'urbanisme remontait à l'Antiquité classique une diminution progressive des espaces de circulation au profit des espaces de vente ou, en d'autres termes en Orient, la transformation de la rue à portiques en souk, à la suite d'empiétements multiples de la voirie (Sauvaget, 1934: 81-114). L'évolution étant totalement confirmée par la fouille sur de nombreux sites, le schéma de l'envahissement des portiques par les espaces marchands est validé. En revanche, l'explication historique proposée par J. Sauvaget ne résiste pas à l'épreuve des documents, qu'ils soient archéologiques ou textuels. Quelle est sa position? «Je n'hésite pas à admettre que c'est alors [au X^e siècle] que les souqs prirent, sous l'influence du laisser-aller général, au hasard des réfections nécessitées par les pillages répétés, l'aspect que présentent aujourd'hui les rues marchandes. [...] des cloisons venant s'appuyer aux colonnes, les échoppes empiétant sur la voie publique, celle-ci se trouva réduite à une largeur médiocre et irrégulière, et marqua tantôt le site de l'ancienne chaussée, tantôt celui des portiques latéraux. [...] L'avenue antique, réduite d'échelle et comprimée latéralement jusqu'à élimination de la chaussée centrale et des colonnades, était désormais méconnaissable. La place chronologique que j'assigne à ce phénomène est purement hypothétique. Mais le milieu présente toutes les circonstances requises pour que cette opinion ne soit pas jugée téméraire: instabilité du pouvoir annihilant les possibilités de contrôle, affaiblissement de l'autorité gouvernementale laissant plus de place aux initiatives individuelles, vénalité générale facilitant les agissements illégaux, vivacité des réactions populaires rendant difficile l'ingérence du Gouvernement, fréquence des désordres entraînant des dommages pour la ville, pauvreté des conceptions architecturales. [...] Tous les organes de la vie urbaine sont alors affectés d'une dégradation sensible: il serait surprenant que les marchés aient fait exception.» (Sauvaget, 1941: 104-105.) J. Sauvaget résume ensuite sa conception en une formule frappante: «Les souqs sont une dégénérescence de l'avenue à colonnade» (Sauvaget, 1941: 247.) Le souk témoignerait donc, d'après cette lecture très nettement colonialiste, d'une rupture entre deux mondes que tout oppose, la culture classique dans laquelle règne l'ordre (en écho à la ville coloniale européenne) et la ville arabo-musulmane livrée à elle-même (la médina), ces empiétements étant forcément anarchiques et le résultat d'une déliquescence de l'autorité centrale.

Cette thèse a connu son succès et sa clef de lecture a été appliquée jusque très récemment dans l'analyse de nombre d'urbanismes orientaux¹⁷. En réalité, – et c'est l'une des contributions essentielles

17

Par exemple, pour Apamée de Syrie: «En certains endroits, il est vraisemblable qu'on puisse mettre l'empiétement systématique de l'espace urbain en rapport avec l'anarchie consécutive à l'occupation perse de la Syrie du Nord, au début du VII^e siècle (613-628).» (Balty, 1996: 156); «[...] conséquence de bouleversements sociaux qui suivirent la conquête (perse ou islamique)»: *Id.*, «Apamée: mutations et permanences de l'espace urbain, de la fondation hellénistique à la ville romano-byzantine» (David et al., 2000: 183).

de Catherine Saliou dans le domaine –, l'archéologie et les textes nous apprennent que ces transformations ne correspondent nullement à un déclin des pouvoirs civiques, mais relèvent d'une dynamique sciemment gérée par les autorités et normalisée par des textes de loi; l'occupation secondaire des portiques est un phénomène banal durant toute l'Antiquité qui est, et c'est là le fait nouveau, encadré légalement par les pouvoirs romain puis byzantin (Saliou, 2005: 207-224; Saliou, 2008: 63-68). La fonction marchande empiète naturellement sur l'espace de circulation et c'est un lieu commun jusqu'à l'arrivée des vitrines qui permettent d'exhiber la marchandise sans envahir la voie. Dans un passage souvent cité puisqu'il est l'une des rares descriptions de rue de la littérature latine, Martial salue les initiatives urbanistiques de Domitien (v. 80) qui ont permis « à nos ruelles [*vici*] de s'élargir, et ce qui naguère n'était qu'un sentier [*semita*] est devenu une rue [*via*]. On ne voit plus de piliers entourés de bouteilles enchaînées, et le préteur n'est plus forcé de marcher en pleine boue [...] Barbier, cabaretier, cuisinier, boucher s'en tiennent à leur propre seuil. À présent, Rome existe; naguère, ce n'était qu'une vaste boutique [*taberna*]. » (Martial, *Ep.*, VII, 61.) Cet envahissement de l'espace public, illustré par exemple par des *dipinti* à Pompéi ou des graffites à Aphrodisias de Carie (Saliou, 1999)¹⁸, a suscité des réactions juridiques visant à garantir une largeur de circulation suffisante compatible avec le trafic. Papinien, jurisconsulte du II^e ou du III^e siècle précise ainsi: « Chaque particulier aura soin qu'on n'avance rien en dehors des boutiques, à moins qu'un foulon ne fasse sécher des étoffes ou qu'un charron ne mette des roues devant sa porte, ce qu'ils doivent faire de manière à ce qu'une voiture puisse toujours passer. » (*Dig.* 43.10.1.4.; Gruet, 2006: 225-226.) Au milieu de IV^e siècle, Libanios intègre dans le paysage urbain d'Antioche ces échoppes construites en matériaux légers: « Les villes que nous savons s'enorgueillir le plus de leur richesse ne montrent qu'une rangée de marchandises, celles qui sont en avant des maisons, et nul ne trafique dans les intervalles des colonnes. Chez nous [à Antioche] en revanche, ce sont là aussi des boutiques de vente, si bien que presque chaque maison a en face d'elle une échoppe, une baraque de bois avec des broussailles pour toit. Il n'y a pas une place qui ne soit occupée par l'une de ces constructions faites à la main. » (Libanios, *Or.*, XI, 254, trad. Festugière 1959: 34, cité par Saliou, 2005: 212.) Je ne reprendrai pas ici l'ensemble de la démonstration de Catherine Saliou: en droit, la rue est un espace public, inaliénable, mais qui peut être loué; il existe aussi des droits d'usage de l'espace public et l'empiètement peut être reconnu par l'autorité, et son droit obtenu légalement par une personne privée (Saliou, 2008: 63-68). Les témoignages d'époque byzantine illustrent diverses attitudes des pouvoirs publics envers le respect de ce cadre juridique, mesures

18

Pour Aphrodisias, graffite sur un tambour de colonne du portique des bains du théâtre (IV^e-VI^e siècles) « Emplacement d'Alexandre, barbier »: ALA 191.

assurément adaptées à divers cas de figure: tolérance, destruction radicale des baraques non conformes ou encore interdiction pure et simple (en particulier après un incendie ravageur). Libanios évoque également la taxation de ces espaces informels tandis qu'à Constantinople, l'autorité publique décide de réglementer ces aménagements dans les secteurs les plus prestigieux de la ville, y compris dans leurs aspects esthétiques (hauteur des murs, nature des matériaux qu'il faut utiliser dans ces constructions à l'origine temporaires). On le voit, ces règlements cautionnent leur pérennisation. En Orient, l'archéologie indique de son côté que certains de ces empiétements répondent à des programmes cohérents d'époque omeyyade qui n'ont rien d'anarchique ou d'informel; on évitera dans ce cas de parler de dégradation, pour y rechercher au contraire le témoignage d'une transformation certes radicale, mais volontaire et coordonnée d'un espace public dont héritent de nouvelles autorités¹⁹. De toute évidence, c'est notre image qui est faussée: la rue est envahie, en tout temps, et ses portiques le sont au premier chef. Ces empiétements sont normalisés et sont, dès la construction de la rue, un moteur essentiel de la transformation du tissu urbain, dont on peut identifier les jalons, non pas après la conquête musulmane, mais bien avant, entre le I^{er} et le VII^e siècle.

19

Par exemple dans le souk omeyyade de Palmyre (Al-As'Ad et al., 1989: 205-223, pl. 53-58).

CONCLUSION

Au terme de la réflexion, l'image du portique constituant un espace de circulation piétonnier privilégié, protégé de la chaleur du jour ou des intempéries, paraît bien idéalisée: elle présuppose un espace achevé, continu, couvert et libre d'entraves, ce que ni l'archéologie ni les textes ne semblent confirmer. C'est bien naturellement vers les *ambulationes*, ouvertes et aérées, intégrées dans le tissu urbain, que se tournait le citadin en quête de promenade. Dès lors qu'on reconnaît dans le portique un lieu d'expression évergétique – que l'intervention se limite à quelques éléments architecturaux ou soit, dans des circonstances exceptionnelles, étendue à un segment de rue –, on en vient à relativiser sa fonction de circulation et à lui rendre la place qu'il occupait dans la vie publique, comme espace commercial et de représentation.

Laurent Tholbecq est archéologue et spécialiste du monde nabatéen. Ses publications concernent l'architecture des sanctuaires du Proche-Orient romain, essentiellement en provinces de Syrie et d'Arabie. Il dirige depuis 2002 un programme de fouilles archéologiques sur un sanctuaire tribal de Pétra. Il est, depuis 2007, titulaire de la Chaire d'archéologie des Provinces romaines de l'Université libre de Bruxelles.

BIBLIOGRAPHIE

- AL-AS'AD, Kh.; STEPNIOWSKI, F.M. 1989. «The Umayyad Sûq in Palmyra», *DaM* 4, p. 205-223.
- BALTY, J.-Ch. 1994. «Grande colonnade et quartiers nord d'Apamée à la fin de l'époque hellénistique», *CRAI* 138, p. 77-101.
- BALTY, J.-Ch. 1996. «La grande colonnade d'Apamée», dans *Exposition syro-européenne d'archéologie, Damas*, p. 153-157.
- BALTY, J.-Ch. 2000. «Apamée: mutations et permanences de l'espace urbain, de la fondation hellénistique à la ville romano-byzantine», dans J.-Cl. David; M. Al-Dbiyat (éds), *La ville en Syrie et ses territoires: héritages et mutations*, BEO52, Damas, p. 167-186.
- BALTY, J.-Ch. 2000a. «Claudia Apamea. Données nouvelles sur la topographie d'Apamée», *CRAI* 144, p. 459-481.
- BALTY, J.-Ch. 2002. «Compte-rendu de G. Bejor, *Vie colonnade*, Rome, 1999», *RBPH*, 80.1, 2002, p. 332-333.
- BEJOR, G. 1999. *Vie colonnade. Paesaggi urbani del mondo antico*, Rome, Bretschneider.
- BUSTANY, C.; GÉROUDET, N. 2001. *Rome, maîtrise de l'espace, maîtrise du pouvoir, de César aux Antonins*, Paris, Seli Arslan.
- COULTON, J.J. 1976. *The architectural Development of the Greek Stoa*, Oxford, Clarendon Press.
- DAVID, Cl.; AL-DBIYAT, M. (éds), *La ville en Syrie et ses territoires: héritages et mutations*, BEO 52, Damas, 2000.
- GINOUVÈS, R. 1998. *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, III, Les espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Paris-Rome, École française de Rome
- GOURÉVITCH, D. 1982. «La gestatio thérapeutique à Rome», dans G. Sabbah (éd), *Mémoires III, Médecins et médecine dans l'Antiquité*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, p. 55-65.
- GRUET, B. 2006. *La rue à Rome, miroir de la ville, entre l'émotion et la norme*, Paris, PUPS.
- KHOURY, N. s.d. «Les Bains de L. Iulius Agrippa à Apamée de Syrie», dans M.-F. Boussac; S. Denoix; Th. Fournet; B. Redon (éds), *Actes du colloque Balnéorient III*, sous presse.
- LASSUS, J. 1972. *Antioch on-the-Orontes, V. Les portiques d'Antioche*, Princeton, Princeton University Press.
- LASSUS, J. 1976. «Quelques remarques sur les rues à portiques», dans *Palmyre, bilan et perspectives*, Strasbourg, p. 175-189.
- LAWRENCE, R. & NEWSOME, D. J. 2011. *Rome, Ostia, Pompeii: movement and space*, Oxford, Oxford University Press.
- LEVI, D. 1947. *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton, Princeton University Press.
- O'SULLIVAN, T. M. 2011. *Walking in Roman Culture*, Cambridge, Cambridge University Press.
- OSTRASZ, A. A. 1969. «Note sur le plan de la partie médiane de la rue principale à Palmyre», *AAAS* 19, p. 109-120.
- SALIOU, C. 1996. «Du portique à la rue à portiques. Les rues à colonnades de Palmyre dans le cadre de l'urbanisme romain impérial: originalité et conformisme», dans *International Colloquium Palmyra and the Silk Road*, *AAAS* 42, p. 319-330.
- SALIOU, C. 1999. «Les trottoirs de Pompéi: une première approche», *Bulletin Antieke Beschaving, BABESCH* 74, p. 161-218.
- SALIOU, C. 2004. *Vitruve, De l'architecture, Livre VI*, Paris, Belles Lettres.
- SALIOU, C. 2005. «Identité culturelle et paysage urbain: remarques sur les processus de transformation des rues à portiques dans l'Antiquité tardive», *Syria* 82, p. 207-224.
- SALIOU, C. 2008. «La rue dans le droit romain classique», dans P. Ballet; N. Dieudonné-Glad; C. Saliou (éds), *La rue dans l'Antiquité, définition, aménagement, devenir*, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 63-68.
- SALIOU, C. 2009. *Vitruve, De l'architecture, Livre V*, Paris, Belles Lettres.
- SAUVAGET, J. 1934. «Le plan de Laodicée-sur-mer», *BEO* 4, p. 81-114.
- SAUVAGET, J. 1941. *Alep. Essai sur le développement d'une grande ville syrienne, des origines au milieu du XIX^e siècle*, *BAH* 34.
- SEIGNE, J. 2008. «Quelques remarques sur les rues de l'antique Gerasa de la Décapole», dans P. Ballet; N. Dieudonné-Glad; C. Saliou (éds), *La rue dans l'Antiquité, définition, aménagement, devenir*, Actes du colloque de Poitiers, 7-9 septembre 2006, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 169-184.
- SERBAT, G. 1995. *Celse, De la médecine, I, Livres I et II*, Paris, Belles Lettres.
- TABACZEC, M. 2004. «Die Säulenstraße des Vorderen Orients, die Entstehung eines Monumenttypus im Spannungsfeld zweier Kulturen », dans A. Schmidt-Colinet (éd.), *Lokale Identitäten in Randgebieten des Römischen Reiches, Akten des Internationalen Symposiums in Wiener Neustadt, 24-26. April 2003*, (Wiener Forschungen zur Archäologie 7), Vienne, Phoibos, p. 209-221.
- TABACZEC, M. 2005. «Ausbau und Funktionen kaiserzeitlicher Säulenstraßen im Vorderen Orient», dans KREIKENBOM, D., MAHLER, K.U.; WEBER, Th. (éds). *Urbanistik und städtische Kultur in Westasien und Nordafrika unter den Severern*, Worms, Wernersche Verlagsgesellschaft, p. 113-130.
- THOLBECQ, L. 2012. «Religious life in Provincia Arabia: an insight on the epigraphic and archaeological Records», *First International Conference on the Nabataean Culture, Petra (Jordan)*, 5-8 May 2012.
- WILL, E. 1989. «Les villes de la Syrie à l'époque hellénistique et romaine», dans J.-M. Dentzer; W. Orthmann, *Archéologie et histoire de la Syrie, II, La Syrie de l'époque achéménide à l'avènement de l'Islam*, Saarbrücken, Saarbrücker Druckerei und Verlag, p. 223-250.
- YON, J.-B. 2012. *Inscriptions grecques et latines de la Syrie, Tome XVII – Fascicule 1, Palmyre*, Beyrouth, Presses de l'IFPO.
- YEGÜL, F.K. 1986. *The Bath-Gymnasium Complex at Sardis*, Cambridge, Harvard University Press.

**LA VILLE EN CHANTIER
OU LA MARCHÉ ENTRAVÉE:
VERS UNE PERCEPTION
RENOUVELÉE
DE L'URBANISME
ORIENTAL ROMAIN**

Laurent Tholbecq 33

La communication vise à explorer le rapport entretenu entre la marche et l'espace urbain dans le monde romain. Pour ce faire, les occurrences du terme *ambulatio* sont étudiées chez Celse, lequel recommande la pratique de la marche en plein air plutôt que celle effectuée « sous un toit ». Elle se penche ensuite sur le cadre de cet exercice, promenades ouvertes et portiques couverts. Il est ainsi fait écho aux recherches les plus récentes qui ont exploré les modalités de la construction des portiques urbains en Orient (Palmyre, Gerasa de la Décapole) et souligné le caractère morcelé voire inabouti de leur mise en œuvre. On est par ailleurs revenu sur le constat réalisé de longue date par Jean Sauvaget d'un empiètement du portique par les fonctions marchandes des boutiques adjacentes; comme l'a brillamment démontré Catherine Saliou, loin de refléter une perte de l'autorité centrale, cet envahissement naturel a, au contraire, provoqué une réaction de celle-ci et la mise en place d'un appareil législatif pragmatique, visant à l'endiguer. Il en ressort que, contrairement aux apparences, les portiques qui flanquent les rues à colonnades des grandes villes de l'Orient romain ne constituent en rien des espaces de circulation piétonniers privilégiés propices à une marche d'agrément.

**PARCOURIR LA VILLES
LE MARCHEUR
ET LES TEMPLES
À L'ÉPOQUE ROMAINE,
QUELQUES PISTES
DE RÉFLEXION**

Audrey Bertrand 45

Essentiellement ancrée dans la Rome tardo-républicaine et impériale, l'enquête se propose d'affronter une double problématique, la prise en compte du point de vue du passant dans l'architecture et l'aménagement des sanctuaires, d'une part, et la place des édifices cultuels dans les parcours urbains, d'autre part. Le traité d'architecture de Vitruve offre un premier poste d'observation. Les prescriptions de l'architecte quant à la construction des édifices cultuels soulignent l'importance du regard qui sera posé sur les temples, notamment celui des passants. Néanmoins, d'autres types de sources, archéologiques, épigraphiques et littéraires, montrent plus directement que les temples monumentaux s'inscrivent dans les itinéraires que tracent les marcheurs dans la ville. Outre des motivations cultuelles, la détente et les activités commerciales étaient, elles aussi, susceptibles d'attirer les passants vers les lieux de culte disséminés dans la ville.

**DANS LES PAS DES INCAS.
ARCHITECTURE
PRÉCOLOMBIENNE
ET SYNTAXE DE L'ESPACE**

Peter Eeckhout 61

L'architecture monumentale de l'Amérique précolombienne

présente un défi intéressant en matière d'utilisation et de parcours des espaces construits, car elle n'est pas documentée par les textes ou d'autres données que celles de l'archéologie et des vestiges eux-mêmes. Dans le cadre de cette étude, le défi est relevé en faisant appel aux concepts et méthodes d'analyse des systèmes de circulation interne développés pour l'architecture contemporaine par Hillier et Hanson (*The Social Logic of Space*, 1984). L'analyse des accès, en particulier, est appliquée au palais inca de Puruchuco, à Lima. Les résultats sont complétés par les données tirées des fouilles et de l'iconographie vernaculaire, et ensuite comparés à ceux de l'analyse des palais et résidences d'élite de la région avant son incorporation à l'Empire inca. Il en ressort que les Incas se sont servis des géotypes locaux dans la conception de leurs propres structures administratives et de gestion, ce afin de mieux asseoir leur autorité via les habitus traditionnels.

**QUAND LA MARCHÉ
RACONTE LA VILLE
QUELQUES ITINÉRAIRES
DE LA COUR À BRUXELLES
(XVI^e-XVII^e SIÈCLES)**

**Stéphane Demeter 81
et Cécilia Paredes**

Au cours des siècles passés, la ville a été régulièrement parcourue à pied par les élites urbaines à l'occasion de manifestations publiques. La marche à travers la ville apparaît dans ce contexte comme le fil directeur de véritables spectacles

ambulants qui ont contribué à asseoir le pouvoir d'un souverain ou de ses représentants sur un territoire. À la lumière des livres de cérémonies et d'autres témoignages, la présente contribution s'attache aux pas de ces marches d'autrefois à Bruxelles, aux XVI^e et XVII^e siècles. L'étude des textes suivant une perspective diachronique et la mise en cartographie des informations livrées permettent de reconstituer des itinéraires qui, au fil du temps, se sont imposés comme des cheminements récurrents et particuliers dans la ville, à la fois historiques et symboliques. Ces marches racontées à la fois par le texte et l'image, racontent à leur tour... Elles nous éclairent sur la pratique de la ville par les acteurs et spectateurs des festivités urbaines et sur la ville elle-même.

**EMBELLIR LA VILLE
POUR LE PIÉTON:**

**LA PRISE EN COMPTE
ESTHÉTIQUE ET
FONCTIONNELLE
DU PIÉTON DANS LA
LITTÉRATURE SUR LES
EMBELLISSEMENTS DE
PARIS DE PIERRE PATTE
À EUGÈNE HÉNARD**

Nicolas Lemas 103

Contrairement à ce que voudrait une certaine vulgate historiographique, la notion d'embellissement qui se développe entre la deuxième moitié du XVIII^e siècle et la Belle Époque n'implique pas seulement un aménagement utilitaire des villes pour les flux économiques. En se centrant

sur la figure d'Eugène Hénard, replacée dans la tradition issue des Lumières qui est la sienne, ce texte montre, à travers une réflexion sur les parcours urbains idéaux, combien les besoins et les comforts du piéton sont non seulement au cœur des ambitions embellisseuses, mais en outre unifient une notion en apparence composite, voire contradictoire, écartelée entre esthétique et utilitarisme.

**LES FLÂNEURS, OBSER-
VATEURS DU « PAYSAGE DES
GRANDES CITÉS »**

**DANS LE QUARTIER DU
WEST END À LONDRES
AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE**

Dana Arnold 123

L'histoire des villes et des espaces a été largement limitée aux récits de la vie des architectes et de leurs commanditaires ou de leur planification. À l'opposé, cet essai s'attache à la façon dont des individus peuvent servir à expliquer des réseaux de relations sociales, culturelles et spatiales ou à les articuler. Les acteurs spécifiques qui m'intéressent sont les cousins londoniens des « flâneurs » de Charles Baudelaire, observateurs nonchalants du « paysage des grandes cités », qui se sentent chez eux dans le flot anonyme de la foule urbaine. Mon intention est ici d'explorer les relations entre l'individuel et la foule urbaine dans le cadre particulier du quartier du West End de la ville de Londres du début du XIX^e siècle. Londres, une cité moderne avec ses nouveaux spectacles urbains, créait une

atmosphère de rêve pour le flâneur. La nouveauté de ces espaces donnait une impression de perte des repères spatiaux, et faisait de l'environnement urbain une expérience étrange et sublime. Ce genre de réaction était le résultat de la relation établie entre la nouvelle société métropolitaine (avec ses flâneurs) et les nouveaux espaces urbains.

**ARPEN-
TER,
GUIDER, JALONNER
LA MARCHÉ, OUTIL
DES PROCESSUS
PARTICIPATIFS EN
ARCHITECTURE ET UR-
BANISME DU XX^e SIÈCLE**

Judith le Maire 133

La marche est une pratique récurrente et spécifique des architectes et des urbanistes qui produisent des projets en participation avec les habitants des lieux qu'ils vont travailler. C'est à la fin du XIX^e siècle qu'émerge, à travers les écrits de Patrick Geddes, la préoccupation de faire participer les citoyens au projet urbain. La marche est dès ce moment identifiée comme un outil pour les concepteurs et pour les citoyens, admis comme connaisseurs du terrain. Elle est un instrument de compréhension et de conception, décliné ici sous trois fonctions: arpenter, guider, jalonner. Arpenter d'abord afin de réaliser un diagnostic en portant une attention particulière au site du projet. La marche constitue une dimension incontournable de l'enquête fouillée du contexte dans sa double envergure – physique et humaine. Les connaisseurs – qui ont arpenté le

terrain et mené l'enquête – vont diffuser les informations, les propositions recueillies dans des expositions, guidant le visiteur comme s'il était dans les lieux. Quant à l'arpentage, le dessin du projet prend souvent le pas humain comme mesure. Le quartier est conçu en fonction des distances à parcourir à pied avec l'ambition de favoriser les rencontres et les rapprochements. Pour ce faire et afin de prolonger l'expérience participative dans l'usage et la gestion du projet, le plan est maillé d'équipements destinés aux rassemblements. Ces lieux communs sont les supports d'une gestion concertée et partagée du quartier.

**LA MARCHÉ,
LE MARKETING
DU CORPS**

Dominique Rouillard 149

Les Situationnistes, puis d'une autre manière Michel de Certeau, voyaient dans la ville « par la marche » ce qui échapperait à toute projection et prédétermination : la dérive (psychogéographique), le refoulé de la ville, son irréprésentable, sa pratique même qui l'éloigne de toute totalité, la démultiplie. La marche inspirait ces grands penseurs de la société (post) moderne et urbaine, comme elle l'avait fait un siècle plus tôt pour le premier d'entre eux, Baudelaire. Un autre contemporain des années 1950 et 1960, l'architecte britannique Brian Richards, avait replacé la marche dans l'actualité de la pensée progressiste et futuriste de toute une génération, en exposant

les technologies permettant d'améliorer les mobilités de ce nouvel usager de la ville, et de transformer la ville elle-même en un mouvement fluide.

**ENTRE URBANISME
ET DÉPLACEMENTS
AU GRAND LYON**

Bernard Lensele 167

La prise en charge des déplacements internes au Grand Lyon, l'une des plus grandes agglomérations françaises après Paris, est une démarche qui a fait ses preuves et qui concerne toute la panoplie des modes de transport. Depuis maintenant plusieurs décennies, les modes de déplacement doux, aussi appelés modes actifs, notamment le vélo et la marche à pied, sont l'objet de prises en charge dans le cadre des aménagements urbains, que ce soit par le retraitement des espaces publics ou en complément des politiques de stationnement.

Ces dernières années, la marche urbaine, complément naturel et indispensable des autres modes, a été facilitée par ces aménagements et par les travaux de mise en accessibilité des équipements publics. D'autres mesures d'encouragement sont en cours, en vue de permettre une véritable multimodalité et un enrichissement des pratiques urbaines au sein de l'agglomération lyonnaise.

Ceci se fait dans le cadre d'une démarche comparative à l'échelle européenne, qui se révèle extrêmement enrichissante.

**LA MEILLEURE FAÇON
DE MARCHER**

**UNE ANALYSE DES
RAPPORTS INÉGAUX
À LA MOBILITÉ
CONTEMPORAINE**

Christine Schaut 177

Cet article a une double ambition: il s'agit, d'une part, de soumettre la pratique de la marche en ville à une lecture sociologique et critique alors que ce mode de mobilité bénéficie d'une image qui pourrait l'en dispenser. L'article entend montrer que la pratique de la marche n'est pas toujours et pour tous associée au choix et à la liberté. Elle n'est pas toujours perçue comme socialement légitime, mais bien comme un stigmate social, à côté d'autres. Cette analyse critique s'appuie en premier lieu sur la lecture d'auteurs ayant abordé la question de la mobilité contemporaine et des nouvelles inégalités qui s'y forment et auxquelles la pratique de la marche n'échappe pas et ensuite sur la présentation de figures concrètes de marcheurs éprouvés et contraints qui constituent en quelque sorte la face sombre de la mobilité contemporaine. D'autre part, en seconde partie conclusive, l'article se propose d'évoquer les conditions de possibilité de la marche comme pratique de résistance à la ville « panorama » décrite par de Certeau, participant ainsi et à côté d'autres usages urbains à la constitution même éphémère, fragile et instable de la ville « métaphorique », soutenue par le même auteur.

**ÊTRE MOBILE AUJOURD'HUI:
QUELQUES ACQUIS RÉ-
CENTS DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES ET
ENSEIGNEMENTS POUR
LA MARCHÉ URBAINE**

Michel Hubert 189

Ce texte traite de la problématique de la marche urbaine à l'aune de la recherche en sciences sociales sur la mobilité en général. Bon nombre d'auteurs en effet, sans nécessairement toujours traiter de la marche en tant que telle, développent des propos qui permettent de dégager des réflexions utiles pour cette problématique.

Ainsi, l'histoire urbaine nous invite à appréhender l'évolution de la place de la marche dans la ville et à regarder les transformations urbanistiques, en particulier celles issues de la période moderniste, sous l'angle des barrières mises aux déambulations piétonnes par les grandes infrastructures de transport. Ensuite, à partir de la distinction entre mobilité et déplacement, peut-on interroger la marche urbaine dans sa capacité à nous donner accès, de manière sensible, à des contextes certes géographiquement proches, mais pourtant socialement très différents. Dans la même veine, on peut également se demander si la marche urbaine s'inscrit ou non dans l'injonction à être mobile qui caractérise les sociétés contemporaines et si elle concourt ou non à renforcer notre capital de mobilité.

De son côté, la construction d'« attitudes spatio-temporelles » permet de mieux appréhender les logiques qui sous-tendent

la pratique de la marche ou conduisent, au contraire, à l'éviter, à une époque où le temps de déplacement, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, tend à devenir un temps à part entière. Enfin, dans ce contexte, la signification de l'attente et de l'arrêt, en tant que pause dans une pérégrination, mérite d'être appréhendée dans sa totalité, ainsi que les dispositifs mis en place pour améliorer le confort de ces deux moments inséparables du mouvement.